

# La classe de troisième Une année d'orientation

Collège Joachim du Bellay

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

Cyril GABARD  
Conseiller d'Orientation Psychologue

Mon rôle :

- Conseiller lors des choix d'orientation
- Informer sur les métiers, les débouchés
- Informer sur les études...
- Aider à construire un projet personnel
- Participer aux conseils de classe
- Bilans psychologiques ...
- ...

Pour me joindre :

- Au collège, le **jeudi** (feuille de RDV à la vie scolaire)
- Au C.I.O. de Loudun (près du Lycée Guy Chauvet)
  - le **lundi** et pendant les permanences de **vacances**
- Courriel : [cyril.gabard@ac-poitiers.fr](mailto:cyril.gabard@ac-poitiers.fr)
- Site internet du C.I.O. de Loudun :

<http://www.cio.ac-poitiers.fr/loudun>



- Est-ce qu'on peut venir vous voir à deux ?
  - **OUI**
- Mais on va rater des cours ?
  - **OUI** mais vous les rattraperez...
- Est-ce qu'on est obligés ?
  - **NON** mais très fortement incités

## Programme de la présentation

- Les **personnes** importantes
- Le **calendrier** de l'année
- les **règles** de l'orientation : *Sélection, affectation, inscription...*
- Les études **générales et technologiques**
- Les études **professionnelles**
- Les études en **apprentissage**
- Questions / Réponses...

## Questions / Réponses

- Le Brevet est-il obligatoire ?
- Quelles études sur Loudun ?
- Est-ce qu'on a le choix du lycée ?
- Qu'est-ce qu'un « bon lycée » ?
- Pas de projet précis, est-ce grave ?
- La seconde G.T., c'est difficile ?
- Quels « enseignements d'exploration » choisir ?
- Apprentissage ou lycée professionnel ?
- Je veux aller étudier dans l'académie voisine...
- Nous déménageons...
- Etre interne ou ne pas être interne ...
- « On » m'a dit qu'il n'y avait pas de débouchés...

## Vos interlocuteurs au collège :

- **Le professeur principal :**
  - chef d'orchestre de l'année, lien entre tous les membres de l'équipe éducative
  - Gère l'aspect administratif de l'orientation (fiches de liaison entre famille et collège)
- **Le conseiller d'orientation psychologue**
- **Le chef d'établissement**
- **L'assistante sociale, le médecin scolaire**
- **Les autres enseignants**

## Pour réfléchir et s'informer, dans l'année...

- Rencontres avec le **Professeur principal**
- **Séances d'information** du C.O.P. en classe
- **Entretiens personnalisés d'orientation**
- **Entretiens** avec C.O.P. (élèves et famille)
- Soirée d'information **Parents**
- Rencontres parents - professeurs
- Documentation au CIO, CDI ou Onisep.fr
- **Stage en entreprise** (pour tous les élèves)
- **Visite** des lycées de Loudun

Pour réfléchir et s'informer,  
dans l'année...

- Distribution à chaque élève d'une **brochure Onisep** « *Après la 3ème* » : Infos, adresses des lycées
- Correctif au mois de **mars**
- **Portes ouvertes** des lycées, C.F.A. ...
- **Mini-stages** en établissements (pour élèves volontaires)
- Journée d'information « **Provoiseurs** »



## Le calendrier des procédures

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

### • Fin du second trimestre (Fiche de liaison) :

- Élève et famille -> **vœu provisoire** :
  - Voie Générale et technologique (2de G.T.)
  - Voie professionnelle (2de pro vers bac pro 3 ans ou 1ère année de CAP)
  - Redoublement (si rupture de scolarité)
- Conseil de classe -> **avis provisoire** :
  - Favorable, défavorable, réservé...

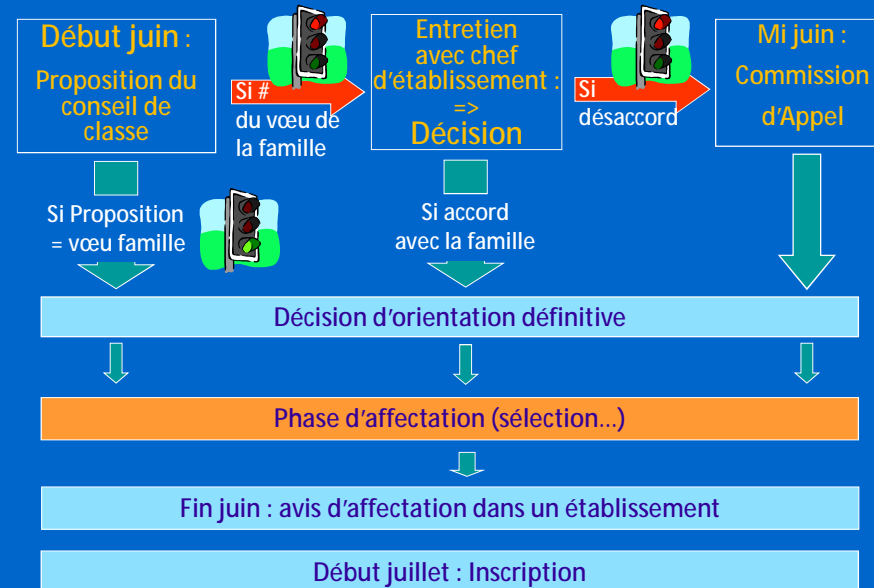
### • Au troisième trimestre :

- Élève et famille : **vœux définitifs et précis**
  - ex : 2de G.T. S.E.S. + « Méthodes et Pratiques Scientifiques » au Lycée Guy Chauvet de Loudun. Demi pension.
  - ex. 2de professionnelle A.S.S.P. au L.P. M. Godrie. (Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne en 3 ans) - Internat
- Conseil de classe : **proposition définitive**

M  
A  
R  
S

F  
i  
n

M  
A  
I



## Redoublement ou maintien (fiche O3 Collège) ?

La famille peut à titre exceptionnel demander le redoublement pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires.

Le conseil de classe peut proposer à titre exceptionnel le redoublement avec accord du responsable légal pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires,

Lorsqu'après la phase de dialogue, suite aux propositions du conseil de classe et en dernière étape, après entretien avec le chef d'établissement, la décision d'orientation n'est pas conforme à celle des parents, ceux-ci peuvent soit accepter cette décision, soit faire valoir le droit au maintien dans la classe suivie, sans pour autant faire appel, pour la durée d'une seule année scolaire.

## Sélection Affectation Inscription

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

## La sélection



- Feu vert du collège ne suffit pas...
- Parfois, le nombre de places en lycée est **limité** (lycée pro notamment)
- Parfois : demandes est > au nombre de places offertes
- **Sélection** sur certains **critères**... => système informatisé
- Cette sélection concerne les sections à **capacités limitées**
- Ne concerne pas le lycée GT

## Affelnet : Une affectation informatisée

- **Système** qui classe les élèves sur chacun de leurs vœux, selon certains **critères** :
  - **Notes de l'année (Coefficients)** = 40% du barème
  - **Capacités de l'élève, implication, motivation** = 60% du barème
  - **Priorités et bonus (handicap, mixité, boursiers...)**
- Cela concerne les **sections « contingentées »** :
  - **Première année de CAP en LP**
  - **2de Professionnelle vers Bacs professionnels en 3 ans ou 1<sup>ère</sup> année de CAP en LP**
- **Vœux saisis** fin mai par P.P. (**4 vœux possibles**)

2de Pro  
CAP en LP

## La prise en compte des capacités

- Ex. pour une entrée en bac pro Accompagnement soins et services à la personne, on va juger (par une note) des capacités de l'élève en rapport avec ce bac pro :
  - Travailler en équipe (important pour ce métier)
  - S'exprimer à l'oral (capacité moins importante)
  - Travailler avec précision (important pour ce métier)
- Pour une autre formation, les capacités requises seront différentes
- Qui évalue ?
  - L'équipe éducative au travers de situations pédagogiques et du stage d'observation

## Des procédures particulières de recrutement (sous réserve)

- Pour certaines formations :
  - *Lycée Pilote Innovant de Jaunay-Clan*
  - *Option « Arts du cirque » du lycée Berthelot de Châtellerault*
  - *Sections sportives*
- Des **procédures particulières** de recrutement peuvent être mises en place :
  - *Lettre de motivation, Entretien de motivation, Tests de sélection...*
- Il faut se renseigner auprès de son P.P. ou du COP dès le mois de **février**

## Affectation et Inscription

- Fin juin : **Notification** aux familles
- Début juillet : **Inscription** par la famille (lycée).
- **En fin d'année : chaque élève doit avoir une place.**
- Malheureusement, il arrive que l'élève ne soit pas sélectionné sur son premier vœu...
- On ne laisse personne sans solution mais il arrive que des élèves soient affectés sur un **2d vœu** ... ou pire...
- **Redoublement** est un droit, en cas de non affectation mais devient exceptionnel

## Et ceux qui n'ont pas de place ?

ACADÉMIE DE POITIERS  
B.N.A.E.D.  
document créé par : Gabriel Uyth

LISTE DES NON AFFECTÉS PAR ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE  
POST-SEMI

Page 1 / 1  
25/06/2013 09:34:57

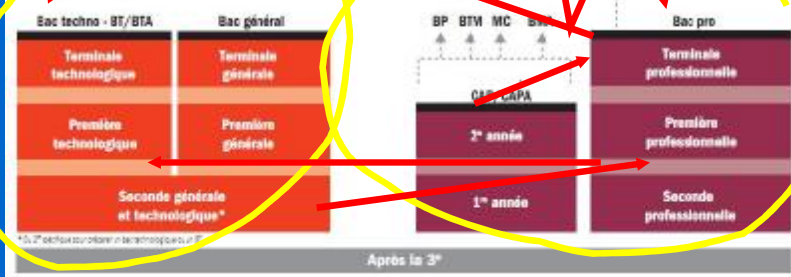
Dép. N°	INE	Rg	Vœux	NOM patron(s) - Téléphone(s)	Établissement d'accueil	I.S.
086	13080025211	1	08611949	TCAP2 25214 TCAP2 MAIN7 FANTALUCIO OPT. FÉRIC.MAG.	0860821C LP RECLUMUR POTIERS CEDEX 3	18
079	1309025337X	1	07911777	2NDPRO 25807 2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	0790018M LP CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS CEDEX	1
		2	08611882	2NDPRO 25807 2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	0860052P LP LOUIS ARMAND POTIERS CEDEX	20
016	1300012014W	1	01611548	2NDPRO 33601 2NDPRO ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMÈRE	0160048E LP PIERRE-ANDRÉ CHARANNE CRASSENEUIL SUR BONNEVILLE	55
079	1308010661P	1	07911777	2NDPRO 25807 2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	0790018M LP CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS CEDEX	2
		2	08611882	2NDPRO 25807 2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	0860052P LP LOUIS ARMAND POTIERS CEDEX	22

- Mise en place d'un « **tour suivant** » fin juin sur des places qui restent en lycée pro

## Quels parcours après la troisième ? deux voies d'orientation

Etudes supérieures  
BTS DUT Masters...

Insertion  
professionnelle



## La voie générale et technologique

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

## Les spécificités du lycée G. et T.

- Objectif : préparer à des **études supérieures** (bac+2 et au-delà)
  - Pas d'insertion professionnelle directe
- Possibilité de nouvelles disciplines avec les **enseignements d'exploration**
- Passage du collège au lycée demande des **efforts en classe et à la maison**
- Choix de la **série de bac** (L, S, ES... ou technologique) en cours d'année de 2de GT

## Le bac technologique ?

Rentrer dans une **famille professionnelle** par des TD, des TP, des travaux de groupe... pour apprendre son métier **après le bac** en BTS ou DUT...



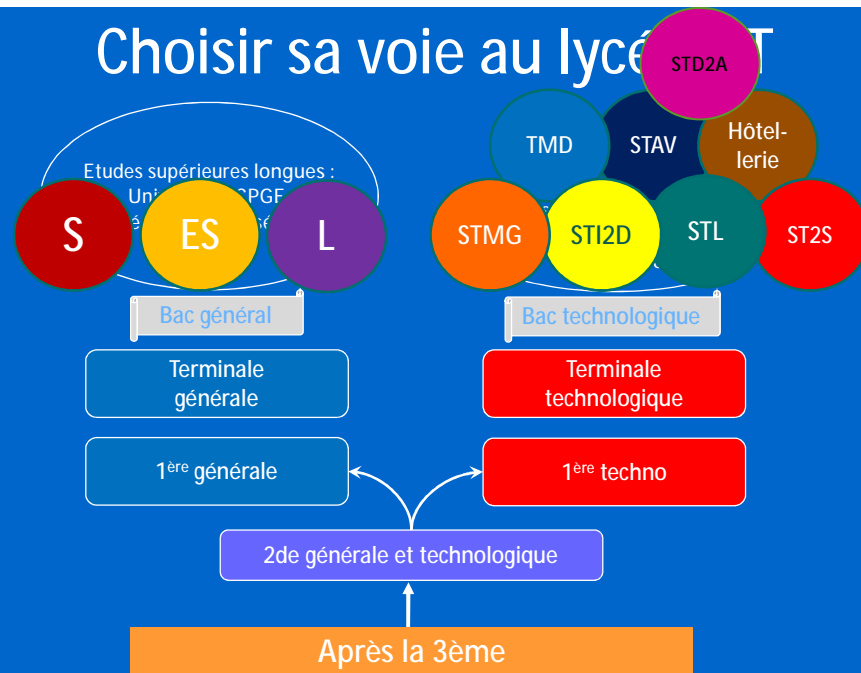
Emploi du temps de la semaine à partir de la 1<sup>ère</sup> technologique



- Enseignement général
- Technologie (TD, TP...)



# Choisir sa voie au lycée



25

## Au programme de la 2de G.T.

- des **enseignements communs** à tous les élèves (*voir [brochure](#)*)
- **2 enseignements d'exploration** à choisir obligatoirement (*dont un d'économie*)
  - Attention tous les enseignements d'exploration n'existent pas dans tous les lycées !
- **1 enseignement facultatif** (si l'élève le souhaite) Attention horaires plus chargés !

## Deux « options » à choisir parmi :

- 2 enseignements avec :
  - un **1<sup>er</sup> enseignement d'exploration** (1 h 30) à choisir parmi :
    - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
    - Sciences économiques et sociales
  - un **2<sup>d</sup> enseignement d'exploration** (1 h 30) à choisir parmi :
    - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (si non choisi en 1<sup>er</sup> choix)
    - Biotechnologies
    - Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines)
    - Création et innovation technologiques
    - Sciences économiques et sociales (si non choisi en 1<sup>er</sup> choix)
    - Santé et social
    - Écologie, agronomie, territoire et développement durable (obligatoire comme 2<sup>d</sup> enseignement dans les lycées agricoles 3 h)
    - Langues et cultures de l'Antiquité, latin ou grec (3 h au lieu de 1 h 30)
    - Littérature et société
    - LV3 étrangère ou régionale (3 h au lieu de 1 h 30)
    - Méthodes et pratiques scientifiques
    - Sciences de l'ingénieur
    - Sciences et laboratoire



## Et, éventuellement :

- Un **enseignement facultatif**, au choix :
  - Grec
  - Latin
  - LV3 étrangère ou régionale
  - arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)
  - EPS
- A noter que dans les lycées GT agricoles, les élèves suivent, au choix :
  - hippologie et équitation ;
  - pratiques sociales et culturelles
  - pratiques professionnelles.

<p><b>Sciences de l'Ingénieur (IH30)</b></p> <p>A travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux, et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.</p> 	<p><b>Sciences économiques et sociales (SES)</b></p> <p>Se former une culture économique et sociologique de base en s'interrogeant sur des problématiques actuelles. Par exemple : comment expliquer l'acte de consommation et d'épargne ? Qui produit des richesses ? Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?</p> 	<p><b>Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)</b></p> <p>Les élèves découvrent les notions fondamentales d'économie et de la gestion à travers des questions concrètes : comment fonctionnent les entreprises, les associations, etc. Quel est leur rôle ? Quelles sont leurs stratégies pour se développer ?</p> 	<p><b>Méthodes et pratiques Scientifiques</b></p> <p>Une approche différente des domaines des mathématiques, des sciences physiques et chimiques, des sciences de la vie et de la Terre et des sciences de l'ingénieur. Il s'agit de comprendre l'apport de ces disciplines dans la société et de découvrir les relations entre les sciences et certains métiers à travers des thèmes variés : l'investigation policière, les aliments...</p> 
<p><b>Littérature et société</b></p> <p>Comprendre les liens entre la littérature et la société, découvrir les contours d'une formation humaniste. Les thématiques étudiées s'inscrivent dans une perspective à la fois historique, littéraire et contemporaine : l'écrivain et les grands débats de société, les images et les langages, les médias, les paroles publiques...</p> 	<p><b>Biotechnologies</b></p> <p>Comment fabrique-t-on un yaourt ? Comment identifier une bactérie responsable d'une maladie infectieuse ? Comment évaluer la pollution chimique de l'environnement ? Autant de questions touchant à l'environnement, la santé et l'industrie agro-alimentaire que se propose d'aborder cet enseignement.</p> 	<p><b>Création et innovation technologiques</b></p> <p>Découvrir pourquoi et comment un produit s'inscrit dans une évolution technologique, sur la base de quelles découvertes et quelles inventions. Cet enseignement traite aussi des questions de qualité et de sécurité biologiques. Les thématiques abordées vont de la mobilité, à la culture et les loisirs en passant par...</p> 	<p><b>Santé et social</b></p> <p>Il s'agit d'aborder des questions de société touchant à la santé et au bien-être social. Au programme : les métiers du médical, du paramédical et du social, la protection sociale... Il permet de tester un projet d'orientation vers des poursuites d'études dans les secteurs médical, médico-social et social.</p> 
<p><b>Langues et cultures de l'antiquité : latin ou grec</b></p> <p>Pour les débutants ou les latinistes et hellénistes qui veulent explorer davantage les langues et civilisations antiques. Idéal pour élargir ses compétences linguistiques mais aussi s'ouvrir culturellement en étudiant notamment le monde romain, les grandes figures de l'Antiquité ou encore la rhétorique. Au programme : traduction écrite, étude de textes littéraires ou de documents historiques artistiques.</p> 	<p><b>Écologie, agronomie, territoire et développement durable</b></p> <p>À dominante « Biologie / Sciences économiques », cette option est de nature à intéresser tout élève soucieux d'écologie, de préservation des espèces et des milieux naturels, mais aussi désireux de comprendre comment une communauté humaine peut vivre sur un territoire, et en tirer les richesses nécessaires, tout en préservant son équilibre pour les générations futures.</p> 	<p><b>Langue vivante 3 étrangère ou Régionale</b></p> <p>Dans la continuité des programmes du collège, l'élève développera l'art de communiquer dans une autre langue. L'accent sera mis sur l'expression et la compréhension, à l'oral et à l'écrit, aux moyens d'ateliers de débats, de vocabulaire, de films, de traductions...</p> 	<p><b>Création et culture design (6h)</b></p> <p>Pour tous ceux qui s'intéressent ou souhaitent en savoir plus sur les métiers d'art et du design, cet enseignement est une approche théorique et pratique de la création industrielle et artisanale. L'élève apprendra entre autres les bases d'une culture du design et les paramètres à intégrer dans la conception d'un produit.</p> 
<p><b>Sciences et laboratoire</b></p> <p>Cet enseignement vise à donner à l'élève le goût de la recherche en l'initiant aux pratiques et techniques de laboratoire dans les domaines de la santé, l'environnement et la sécurité.</p> 	<p><b>Éducation physique et sportive (5h)</b></p> <p>On découvre les métiers du sport et les études supérieures qui y sont liées au travers d'une formation pratique et exigeante dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA).</p> 	<p><b>Arts du cirque (6h)</b></p> <p>Cet enseignement est axé sur l'expression artistique et corporelle : acrobaties, équilibres, jeux d'acteur et de la danse, art clownesque, manipulation d'objets. Une large place est accordée à l'analyse des arts du cirque dans l'histoire du spectacle vivant.</p> 	<p><b>Création et activités artistiques</b></p> <p>(arts visuels, arts du son, arts du spectacle ou patrimoine)</p> <p>L'élève explorera les différentes formes de la création artistique contemporaine ainsi que ses enjeux économiques, humains et sociaux. Une première expérience esthétique qui pourra se faire par exemple en visitant un atelier d'artiste, de graphiste, une école d'art...</p> 

# Cas particuliers :

- Vous pouvez, par dérogation, choisir :
  - 3 enseignements d'exploration :
    - 1 enseignement parmi : PFEG et SES
    - 2 enseignements parmi : santé et social, biotechnologies, sciences et laboratoire, sciences de l'ingénieur ou création et innovation technologiques
  - Ou même, toujours par dérogation :
    - 1 seul enseignement d'exploration parmi : arts du cirque (6h), création et culture design (6h), ou EPS (5h) (éducation physique et sportive).

## ...par rapport à la 3<sup>ème</sup> ...

- C'est la continuité du collège mais :
  - La 2de G.T. demande un travail plus **approfondi**, plus **argumenté**
  - On apprend pour garder en **mémoire**... sur le long terme (objectifs : terminale, baccalauréat et au-delà...)
  - La **culture générale** devient primordiale (**lecture**, intérêt pour le monde et la société, ouverture d'esprit...)

## Est-ce qu'on a le choix du lycée ?

- Chaque élève admis en 2de GT qui demande des EE non contingentés (SES, par ex.) qui existent à dans le lycée de secteur aura de droit une place dans ce lycée : C'est la sectorisation.
- Lycées de secteur = **Guy Chauvet Loudun (tous ens. d'expl.)** ou **Louis Armand Poitiers pour SI ou CIT (techno industrielle)**
- Sinon, pour avoir le droit d'aller sur un autre lycée, il faut :
  - soit choisir des options sélectives qui n'existent pas dans le lycée de secteur et être sélectionné (ex. Arts du cirque)
  - Être sélectionné pour entrer au LP2I
  - soit demander une dérogation pour pouvoir bénéficier de l'assouplissement de la carte scolaire (handicap, mérite, critères sociaux...)
- Opter pour l'enseignement privé



## La voie professionnelle

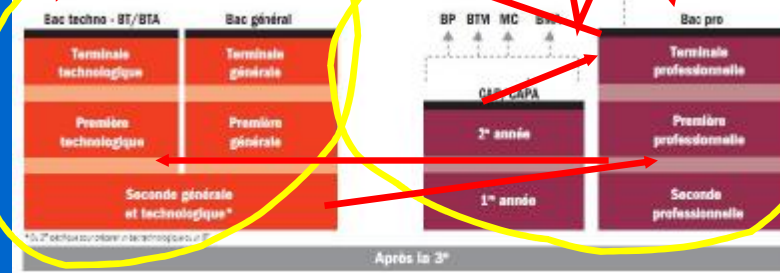
02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

## Quels parcours après la troisième ? deux voies d'orientation

Etudes supérieures  
BTS DUT Master...

Insertion  
professionnelle



## La voie professionnelle

- En LP, LPA, CFA, MFR...
- Pour des élèves intéressés dès la fin de la 3ème par un **métier** ou une **famille de métiers**
- Choix de la **famille professionnelle** : dès la fin de la 3ème ( ex. mécanique, secrétariat, travaux publics, etc.)
- Ce choix doit être réfléchi et mûri en 3ème
- Pour s'insérer **assez rapidement** (2, 3, ou 4 ans...)

## Une autre manière d'apprendre

- Plus concrète :
  - matières **générales** (15h)
  - enseignements **pratiques** et technologiques (16h) (en atelier ou au restaurant d'application...)
  - des périodes en entreprise (**stages**) (22 semaines sur 3 ans pour un bac pro)



## On a le choix de son lycée pro ?

- **Pas de sectorisation** : on peut être candidat à n'importe quelle formation de CAP ou 2de Pro de l'académie
- Pour rentrer, il faut être **sélectionné**
- Sélection plus ou moins forte selon les sections
- En dehors de l'académie, on peut être candidat mais **priorité** aux élèves de l'académie
- Portes ouvertes et mini-stages importants

## Quels débouchés ?

- **Attention** : Certains secteurs offrent des emplois aux titulaires bac pro ou CAP (le bâtiment, l'hôtellerie et la restauration, la grande distribution, les métiers de bouche...)
- Pour d'autres secteurs, une **poursuite d'études est indispensable** (la comptabilité, l'électronique, le secrétariat...)
- Il faut en tenir compte dans les choix...

## Rejoindre des études supérieures par la voie professionnelle, c'est possible

- 2de pro vers bac techno puis B.T.S.
- Terminale bac pro vers B.T.S.
- Admission **de droit** en B.T.S. pour les élèves qui obtiennent le bac pro avec mention B ou TB

## L'apprentissage

## L'apprentissage

- Formation en **alternance** :
  - entre un **CFA** ( ou une section d'apprentissage de Lycée Professionnel) et une **entreprise**
  - pas d'entreprise, pas d'apprentissage !
- **CAP, Bac pro, BTS, DUT, Licence pro...**
- Statut de **salarié** (droits et devoirs)
  - Contrat de travail (2 mois d'essai...)
  - 35 heures par semaine (sauf hôtellerie), travail de nuit possible...
  - 5 semaines de congés payés seulement

## La recherche d'un employeur

- On peut signer un contrat d'apprentissage à partir de 16 ans ou 15 ans sortant de 3<sup>o</sup>
- **Attention : Cas des élèves qui auront 15 ans entre le 1<sup>er</sup>/09 et le 31/12 (diapo suivante)**
- Certaines secteurs **recherchent** des jeunes (Bâtiment, hôtellerie...)
- Certains secteurs **recrutent très peu** dans notre zone géographique (coiffure...)
- **Il faut donc aussi envisager de demander également une place en L.P.**



Les 10 métiers les plus recherchés par les entreprises

Code GFE	Métier	Nombre d'offre	Nombre de candidatures	Part du métier dans le total des offres
9	Personnel de cuisine	374	115	10,2%
9	Boulangerie - viennoiserie	271	112	7,4%
17	Service en restauration	252	58	6,9%
16	Coiffure	167	180	4,6%
9	Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	165	177	4,5%
15	Vente en alimentation	151	31	4,1%
3	Maçonnerie	131	62	3,6%
15	Vente de végétaux	117	14	3,2%
6	Mécanique automobile	114	172	3,1%
4	Installation d'équipements sanitaires et thermiques	101	46	2,8%

Au 17 octobre 2016, 10 métiers concentrent plus de 50 % des offres de contrat d'apprentissage déposés par les employeurs. 3 d'entre eux relèvent du GFE 9.

## Cas des élèves qui auront 15 ans entre le 01/09 et le 31/12/2017

- Pas le droit de signer un contrat avant 15 ans révolus
- Pour eux, en attendant la signature du contrat, entre septembre et la date de leurs 15 ans : **un accompagnement vers l'apprentissage**
  - Toujours sous statut scolaire, rattachés à leur collègue
  - Convention signée entre collège et LP ou CFA
  - **Stage d'application en entreprise** :
    - 30h/sem max.
    - 2 jours de repos consécutifs,
    - pas de rémunération
    - Totalité des congés scolaires

## En conclusion...

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

## Quelques conseils...

- **Dialoguer** (en famille, au collège, au C.I.O., avec le COP., le P.P. les profs)
- Se poser des **questions**
- **S'informer**, Aller aux **Portes Ouvertes**
- **Travailler** à la hauteur de ses ambitions (tenir compte de la sélection)
- Ne jamais oublier qu'on a le **droit à l'erreur** et qu'on peut changer de direction...

## Questions / Réponses

- Le Brevet est-il obligatoire ?
- Quelles études sur Loudun ?
- Est-ce qu'on a le choix du lycée ?
- Qu'est-ce qu'un « bon lycée » ?
- Pas de projet précis, est-ce grave ?
- La seconde G.T., c'est difficile ?
- Quels « enseignements d'exploration » choisir ?
- Apprentissage ou lycée professionnel ?
- Je veux aller étudier dans l'académie voisine...
- Nous déménageons...
- Etre interne ou ne pas être interne ...
- « On » m'a dit qu'il n'y avait pas de débouchés...

## Questions / Réponses

- Le Brevet est-il obligatoire ?
- Quelles études sur Loudun ?
- Est-ce qu'on a le choix du lycée ?
- Qu'est-ce qu'un « bon lycée » ?
- Pas de projet précis, est-ce grave ?
- La seconde G.T., c'est difficile ?
- Quels « enseignements d'exploration » choisir ?
- Apprentissage ou lycée professionnel ?
- Je veux aller étudier dans l'académie voisine...
- Nous déménageons...
- Etre interne ou ne pas être interne ...
- « On » m'a dit qu'il n'y avait pas de débouchés...

## Le brevet est-il obligatoire ?

- Actuellement : **pas de relation** entre réussite au Brevet et Orientation de fin d'année de 3ème.
- Peut être re-préparé (en 2de) en cas d'échec
- Le Brevet est un examen **important** :
  - Premier examen officiel, bonne répétition des épreuves à venir (bac de français ou CAP, bac pro...)
  - Obligatoire pour certains concours Admin..
- Même si son importance sur le marché du travail est relative...

## Quelles études sur Loudun ? (sous réserve de modifications)

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

## Le L.E.G.T. Guy Chauvet

- Bacs généraux L, ES, S
- Bacs Sciences et Techniques de la Gestion (S.T.G.) et Sciences et Techniques du Social et de la Santé (S.T.2 S.)
- LV1 : Anglais, Espagnol, Allemand
- Enseignements d'exploration :
  - **Informatique et création numérique**
  - SES
  - PFEG
  - Littérature et société
  - Création et activité artistiques (Cinéma audio-visuel)
  - Méthodes et pratiques scientifiques
  - Arts visuels
  - Santé et social
  - Biotechnologies
  - Sciences et laboratoire
  - Option linguistique (3h00) : Espagnol LV3 (débutant) Latin (non débutant)
  - Anglais renforcé (biotechnologie en anglais + civilisation anglaise)
  - E.P.S. (Handball et musculation)
- BTS Informatique de gestion (scolaire ou apprentissage)



Portes ouvertes  
12 mars 2016

## Le L.P. Marc Godrie

- **CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (2 ans)**
- **Bac pro Accompagnement, soins et services à personne option B : en structure (3 ans)**
- CAP Cuisine (2 ans)
- CAP Pâtissier (2 ans)
- CAP Restaurant (2 ans)
- Bac pro Boulanger pâtissier (3 ans)
- Bac pro Commercialisation et services en restauration (3 ans)
- Bac pro Cuisine (3 ans)
- **Bac pro Technicien menuisier-agenceur (3 ans)**

Portes Ouvertes  
12 mars 2016



## Est-ce qu'on a le choix du lycée ?

- Chaque élève admis en 2de GT qui demande des EE non contingentés (SES, par ex.) qui existent à dans le lycée de secteur aura de droit une place dans ce lycée : C'est la sectorisation.
- **Lycée de secteur = Guy Chauvet Loudun (tous ens. d'explo.) ou Louis Armand Poitiers pour SI ou CIT**
- Sinon, pour avoir le droit d'aller sur un autre lycée, il faut :
  - soit choisir des options sélectives qui n'existent pas dans le lycée de secteur (et être sélectionné).
  - Être sélectionné pour entrer au L.P.I.I.
  - soit demander une dérogation pour pouvoir bénéficier de l'assouplissement de la carte scolaire (handicap, mérite, critères sociaux...)

## Les critères de dérogation

- Des **critères de priorité** sont pris en compte pour attribuer les dérogations. L'ordre des priorités est le suivant (voir B.O. n°15 du 10 avril 2008) :
  1. Elèves souffrant d'un handicap ou bénéficiant d'une prise en charge médicale importante,
  2. Elèves boursiers au mérite ou sur critères sociaux,
  3. Parcours scolaire particulier \*
  4. Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans le lycée demandé,
  5. Elèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité,
  6. Demande pour convenances personnelles.

(\* Le choix « parcours scolaire particulier » correspond aux motifs suivants :

- Section européenne non proposée dans le lycée de secteur,
- Section sportive validée par les fédérations sportives,
- Enseignement d'exploration non proposé dans le lycée de secteur ou secteur élargi,
- Pratiques sportives, pratiques artistiques en conservatoire, en lien avec la scolarité de l'élève.

## Qu'est-ce qu'un « bon lycée » ?

- Il faut se méfier des « on-dit »...
- Les % de réussite aux examens sont importants mais pas seulement...voir l'évaluation des lycées ([site du M.E.N.](#))
- **Un bon lycée, c'est un lycée qui prend soin de tous les élèves...**
- Ambiance (attention à la compétition...)
- Résultats du lycée Guy Chauvet en juin

Lycée Guy Chauvet - Résultats au bac 2016

	2016						
	Lycée	France	2015	2014	2013	2012	2011
Bac général							
ES	100,00%	91,10%	94,26%	89,89%	100,00%	100,00%	100,00%
S	88,00%	91,60%	86,84%	83,67%	91,10%	80,90%	84,00%
L	100,00%	91,20%	76,47%	80,85%	66,00%	86,70%	94,40%
Bac techno							
ST2S	93,00%	82,10%	96,29%	87,87%	85,70%	82,00%	81,10%
STMG	77,00%	89,20%	88,76%	81,26%	81,70%	81,20%	80,60%

Mentions au baccalauréat 2016

Série	Très Bien	Bien	Assez Bien	Total	122 élèves
STSS		4	10	14	
STMG		1	4	5	
ES	1	6	8	15	
S	3	4	12	19	
L	2	2	5	9	
<b>Total 2016</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>39</b>	<b>62</b>	
Rappel 2015	7	18	28	53	
Rappel 2014	5	16	43	64	
Rappel 2013	5	15	50	70	
Rappel 2012	0	20	14	34	
Rappel 2011	2	8	28	38	
Rappel 2010	2	10	22	34	
Rappel 2009	4	3	18	25	



## Pas de projet précis, est-ce grave ?

- C'est normal, c'est le cas de beaucoup d'élèves de 3e... à 14 et 15 ans...
- Ce qui est demandé à tous, c'est de construire un choix d'études pour l'année prochaine
- Pour le choix d'un métier, c'est le moment de **commencer une réflexion** qui prendra du temps :
  - En faisant l'inventaire de ce qui existe,
  - en posant des questions autour de soi ou en lisant des documents sur les métiers,
  - en s'interrogeant sur ses goûts et ses capacités
  - en rencontrant un conseiller d'orientation-psychologue pour s'informer sur des itinéraires possibles.
- En un mot, explorer des pistes...

## La 2de G.T., c'est difficile ?

- Beaucoup de nouveautés en 2de GT :
  - nouvel établissement, nouveaux enseignants, plus d'autonomie, plus d'élèves par classe...
- Mais c'est surtout le rythme et les méthodes de travail qui peuvent surprendre
  - (travail plus autonome, être capable de prendre des notes,...).
- 30 heures de cours hebdomadaires,
- 15 heures de travail personnel (selon une enquête réalisée auprès de lycéens et de leurs profs).
- Les maître mots sont : l'organisation et la gestion du temps, l'autonomie, et la liberté bien gérée...

## Le choix des enseignements d'exploration en 2de G.T.

- Choix à faire dès la troisième...
- Permettent, en 2de G.T., de tester ses goûts, ses aptitudes, ses compétences... Et d'envisager une série de bac.
- Certains combinaisons d'options sont plus cohérents que d'autres pour se construire un parcours d'études ou pour se laisser un choix de bacs assez large en fin de 2de...
- Les élèves ont le droit de changer d'avis. S'ils visent une série de bac sans avoir suivi les enseignements de détermination les plus adaptés, ils peuvent l'obtenir. A condition toutefois que leurs résultats le permettent.

## Apprentissage ou lycée professionnel ?

- Réussir en apprentissage demande une grande **maturité** (rythme de travail, intégration, adaptation, ponctualité...)
- **Les employeurs ne sont pas des profs, des parents ou des assistantes sociales...**
- Certains contrats sont **rompus** avant la fin...
- Le jeune qui pense avoir besoin de temps choisira de préférence le lycée professionnel.

## Je veux aller étudier dans l'académie voisine...

- C'est possible **mais** :
  - Priorité est souvent donnée aux élèves originaires de l'académie en question
  - Intérêt à prévoir un vœu sur académie de Poitiers
  - Il faut en parler au Prof. Princ. rapidement
  - C'est le collège qui gère la demande (dossier de l'académie en question, contact avec l'IA du département...)

## Nous déménageons...

- Pour connaître les lycées disponibles à l'autre bout de la France, leurs adresses... le COP dispose d'un logiciel, **l'Atlas des formations de l'Onisep**



- Quelques clics et vous êtes renseignés...

## Notre enfant veut être interne...

- Un certain nombre d'élèves profite de la fin du collège pour marquer une **transition**, pour accéder à un autre statut, devenir « grand »...
- Le désir d'être interne répond souvent à ce souhait.
- Choisi et réfléchi, l'internat se passe bien.
- Les internes ne sont pas livrés à eux-mêmes
- Ce sont les lycéens les plus « surveillés »

## « On » m'a dit qu'il n'y avait pas de débouchés...

- Pour bien s'orienter :
  - Il faut prendre en compte les capacités de l'élève, ses goûts, son projet...
  - Et tenir compte des débouchés des secteurs professionnels.
- Mais faire des études, cela prend du temps : *Après la 3ème, il faut 3 ans pour décrocher un bac pro, 5 ans pour un BTS ou un DUT.*
- Attention, les métiers qui offrent des débouchés aujourd'hui (bâtiment, hôtellerie..) en offriront-ils dans 4 ou 5 ans ?

Merci de votre attention

02/12/2016

Centre d'Information et d'Orientation de Loudun

